



**Pour votre ancien matériel code-barres,
avez-vous pensé au Dépôt-Vente ?
Ne le jetez pas, vendez le !**

Codéo s'occupe de tout pour que vos anciens matériels code à barre ne soient plus une source de coût mais une source de revenus !

Le dépôt-vente de votre équipement code-barres avec Codeo, c'est très simple !

- 1.** Indiquez nous sur un document spécifique les modèles, numéros de série et quantités à vendre,
- 2.** Envoyez-nous vos équipements
- 3.** Et nous nous occupons du reste...

Codéo assure les **tests**, la **remise à neuf**, le **stockage**, l'**approvisionnement des accessoires**, la **garantie** et le **transport** pour vous aider à **maximiser la commercialisation de vos équipements code-barres**.

Vos matériels resteront à disposition dans notre entrepôt jusqu'à leur vente. Si vous désirez finalement récupérer une partie ou l'intégralité de votre parc mis à disposition, il vous suffit de nous en informer et d'organiser leur enlèvement.

Codéo vous informera régulièrement des ventes réalisées et vous **reversera une commission de vente** dont le montant peut aller jusqu'à 50 % du prix vendu à nos clients. Pour éviter tout malentendu, nous définirons également un **prix plancher de revente**.

De plus, dans un souci de transparence et si vous le désirez, vous pourrez obtenir les factures émises vers nos clients pour contrôler les prix de vente. Enfin, après une année de stockage en nos locaux et si vos matériels n'ont toujours pas été vendus, vous aurez le choix entre récupérer vos matériels ou nous les céder.

Contactez-nous dès maintenant afin d'avoir de plus amples renseignements sur la solution dépôt vente !